

Règles : le règlement intérieur du collège

Fiche méthode

(EMC 6^e · Respecter des règles et en comprendre la finalité)

La démarche pour analyser une situation avec le règlement intérieur

1. **Je repère la règle en jeu.** Dans quel domaine du règlement : vie quotidienne, assiduité, comportement, droits des élèves, discipline ?
2. **Je cherche ce qu'elle protège.** La sécurité, le droit d'apprendre, l'égalité, la liberté de conscience ?
3. **Je vérifie la réponse prévue.** Est-elle proportionnée ? L'élève a-t-il été entendu ? La règle respecte-t-elle la loi ?
4. **Je conclus en argumentant.** « Cette réponse est juste / injuste, **parce que**... »

Le réflexe — le règlement intérieur se place sous la loi : il ajoute des règles locales, il ne retire jamais un droit garanti.

Cas 1 · Une règle écrite qui s'impose à tous

Réflexe — je cherche ce que la règle protège.

Exemple. « Je ne savais pas que c'était interdit, ce n'est pas juste. »

Le règlement est **opposable** : une fois communiqué, personne ne peut prétendre l'ignorer. C'est justement parce qu'il est écrit et connu à l'avance qu'il est juste pour tous.

Attention — la signature n'est pas une condition : le règlement s'applique dès l'inscription.

Cas 2 · Trouver le domaine et vérifier la loi

Réflexe — domaine du règlement, puis respect de la loi.

Exemple. Un règlement fixe l'heure d'arrivée le matin à 7 h 55.

Domaine : **vie quotidienne** (horaires). C'est une règle locale permise : elle n'enlève aucun droit.

Attention — une règle contraire à la loi est illégale, même votée.

Cas 3 · Associer un droit et un devoir

Réflexe — à mon droit correspond le respect du même droit chez les autres.

Exemple. Le droit d'expression en classe.

Devoir correspondant : s'exprimer sans couper la parole ni insulter. Le règlement rappelle aussi la **laïcité** (loi de 2004, Charte article 14).

Attention — la loi de 2004 vise les seuls élèves des établissements publics.

Cas 4 · Juger si une réponse est proportionnée

Réflexe — rappel à l'ordre → punition → sanction → conseil de discipline.

Exemple. Un élève arrive en retard pour la première fois.

Faute légère et isolée : un **rappel à l'ordre** suffit. Une exclusion serait disproportionnée.

Attention — punitions collectives interdites ; droit d'être entendu avant toute sanction grave.

Cas 5 · Faire évoluer une règle

Réflexe — délégué ou CVC → conseil d'administration, qui vote.

Exemple. La classe trouve que les casiers ferment trop tôt.

Elle en parle aux **délégués**, qui portent la demande au **CVC** ; seul le **conseil d'administration** peut modifier le règlement par un vote.

Attention — ignorer une règle ne la change pas.

Les pièges

- Croire que le règlement ne s'applique pas si on ne l'a pas signé.
- Croire qu'une règle votée est forcément légale : elle doit respecter la loi.
- Confondre punition (retenue) et sanction (avertissement, exclusion), plus grave et inscrite au dossier.
- Penser que le droit d'être entendu empêche toute sanction.

Ce document est la propriété intellectuelle de Ben, professeur particulier (benprofp particulier.fr), protégée par le Code de la propriété intellectuelle (art. L. 111-1 et L. 122-4). Il est mis à disposition pour un usage personnel de révision. Toute reproduction, diffusion, mise en ligne ou revente, totale ou partielle, sans autorisation écrite est interdite et constitue une contrefaçon (art. L. 335-2).